

ins de qui tomberaient mes biens et mes attributions. Je desire donc que mes vœux soient exécutés fidèlement et tels qu'ils sont exprimés ci-après.

1^o Je ne lègue pas mes richesses aux pauvres, parceque je révère trop ces gens : le bien mal acquis ne profite jamais. Je donne donc tout ce que j'ai à des opulents parceque ceux qui ont, n'ont jamais assez ; je juge des autres par moi-même.

2^o Je lègue à celui qui voudra écrire ma biographie, ma bibliothèque consistant en un dictionnaire du commerce ; un traité du calcul des intérêts ; un manuel du prestidigitateur ; un volume dépareillé de l'Equité en matières gouvernementales ; le Prince, par Machiavel ; la Tragédie des orreurs et une dissertation sur les beautés de la morale évangélique ; ce dernier ouvrage est parfaitement utile, les feuillets n'étant même pas encore coupés. Je lui recommande de mettre beaucoup dans sa description de ma vie publique parceque même avec cette précaution on la trouvera encore assez hideuse pour les goûts les plus naturels.

3^o Je lègue à ceux des partisans du gouvernement qui voudront se faire élire à venir dans cette province tous les manches de haches, bâtons et autres armes qui me sont restées de la dernière campagne. D'après l'expérience que j'ai faite je suis persuadé que ce sont les seuls moyens par lesquels ils pourront jamais arriver à la chambre.

4^o Je lègue à mes successeurs, une liste des membres de mon défunt conseil exécutif. Au cas d'une nouvelle suspension de la constitution cette liste d'hommes utiles ne pourrait manquer de leur servir admirablement ; car ce sont de véritables machines qu'on fait mouvoir à volonté à droite à gauche, en avant en arrière, à plat ventre ; enfin dans toutes les positions ils sont impayables. On n'a qu'à en avoir besoin en faire des choux, des raves, des pâtés, des législateurs et même des bourreaux.

5^o Je ne sais à qui léguer ma place de gouverneur-général, et l'on conviendrait que j'ai droit d'être embarrassé, car on trouvera difficilement un homme possédant toutes les qualités requises pour continuer mon œuvre. Sir James Hart, pourrait peut-être convenir ; il a tout ce qu'il faut ; il aime fort l'argent ; il aime le peuple ; il hait les canadiens, il a une teinte de la justice égale, il sait se faire la part du lion ; mais il n'est pas assez renard ; il est trop emporté, et ce n'est pas ce qu'il faut pour bien gouverner ; il est nécessaire de savoir prendre le poisson sans trop montrer le filet, et Mr. Stuart ne sait que harponner. Mr. Lymes est bien assez méchant, mais il n'est pas assez rusé ; Mr. Ogden est assez rusé, mais il n'est pas assez méchant. Tout pesé et considéré je ne légue cet emploi à personne de crainte de me tromper, j'aime mieux laisser ce soin à messieurs les ministres qui sauront bien faire retomber sur d'autres leurs propres bévues. Je recommande seulement à mes successeurs, quels qu'ils soient, de suivre la même ligne politique à laquelle nous avons apporté tant de soins. Le premier but auquel ils doivent tendre, est celui de se procurer de l'argent, beaucoup d'argent, toujours de l'argent ; l'argent fait la force ! Ils pourront réclamer des améliorations, des services, des canaux, des travaux, des indemnités, enfin tout ce qu'ils voudront ; l'essentiel est de faire payer, non pas tant pour s'enrichir eux-même, que pour appauvrir le peuple. Quand le peuple est appauvri il ne songe pas à s'instruire, quand il n'est pas instruit, il ne songe pas à s'ambitionner, quand il ne songe pas à l'ambition, il se tient tranquille, quand il est tranquille il s'endort, et c'est quand le monstre dort qu'on lui peut mettre des